



CG 93

Monsieur Stéphane Troussel
Président du Conseil général de la Seine St Denis

Bobigny, le 16 décembre 2014

Monsieur le Président,

Depuis la création du Pôle de la Gestion des Personnels Techniques des Collèges (PGPTC) en 2010, les agents de ce service n'ont cessé de vous alerter sur les difficultés existantes. Depuis Septembre 2012, les problèmes se sont intensifiés :

- Courriers de 2010, du 26 septembre 2013 et du 11 février 2014,
- Rencontres du 3 décembre 2013 (avec le Directeur Général Adjoint du PPRS et la Directrice de la Gestion du Personnel), des 3 et 10 avril 2014 (avec le Directeur de Cabinet), des 12 et 27 juin 2014 (avec le Directeur Général Adjoint du PPRS et la Directrice de la Gestion du Personnel), du 2 juillet 2014 (avec le Président du Conseil Général), du 13 octobre 2014 (avec le Directeur Général Adjoint du PPRS et le Chef de service de la Gestion des Carrières et Rémunérations), du 5 novembre 2014 (avec le pôle Prévention des Risques Psychosociaux).
- Grève du 3 avril 2014,
- Début du diagnostic par la DSOE , lettre de mission du 16 avril 2014, réunion le 24 juin 2014.

La situation dans ce service n'a pas cessé de se détériorer. Elle est désormais dramatique.

Dans un service comptant moins de 20 agents, dès septembre 2014, 3 postes étaient inoccupés :

- 1 poste d'assistant de ressources humaines, l'agent ayant été déclaré inapte temporairement par la médecine préventive et professionnelle,
- 1 poste d'assistant de ressources humaines, l'agent ayant été déclaré inapte temporairement par la médecine préventive et professionnelle dans un premier temps puis en disponibilité,
- 1 poste de conseiller technique non remplacé (son remplacement est prévu théoriquement le 12 janvier 2015, soit 4 mois plus tard).

Au 31 janvier 2015, 6 postes, sur les 11 postes d'assistants ressources humaines, ne seront plus pourvus :

- 1 ARH chargé de la gestion du recrutement et de la gestion des CAE et des CDD
- 1 ARH chargé de la gestion et de la carrière des agents des cuisines centrales
- 2 ARH chargés du bassin 2 (collèges basés au Nord Est du département)
- 2 ARH chargés du bassin 4 (collèges basés au Sud Est du département)

Depuis septembre 2014, la gestion a du être limitée aux urgences pour 320 agents techniques des collèges. **Au 1er février prochain, ce seront plus de 870 agents techniques des collèges qui ne seront plus gérés** du tout.

Dans ces conditions, il est humainement impossible pour les agents du Pôle de la Gestion des Personnels Techniques des Collèges d'assurer, même partiellement, ces missions. L'équipe restante est en très grande souffrance.

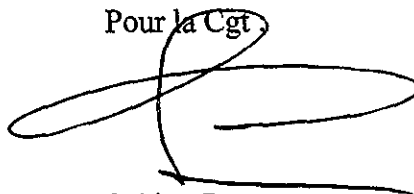
Pour la survie du PGTPC et pour assurer la continuité du service rendu aux agents, nous demandons de manière imminente :

- le remplacement de 4 postes d'ARH (bassins 2 et 4),
- la mise en vacance du poste d'ARH dédié aux CAE-CDD permettant de régulariser la situation de l'agent en place,
- la création du poste d'ARH pour le chargé des agents des cuisines centrales,
- la mise en place des formations indispensables à l'arrivée de nouveaux ARH,
- la pérennisation des deux postes pour le secrétariat et le recrutement,
- la création d'un poste d'ARH de soutien volant,
- un renfort pour résorber le retard du service.

Devant cette situation alarmante et explosive, et dans le souci que les agents puissent assurer leurs missions tout en préservant leur santé, la CGT vous alerte et prendra toutes les initiatives nécessaires pour faire aboutir ces légitimes revendications.

Dans l'attente et avec nos meilleures salutations,

Pour la Cgt



Sabino Patruno

Copies : V. MOLET
F. OYHANONDO
N. EZ ZAKI
C. SORRENTINI
L. LALAM